

Direction de l'Agriculture et
de l'Environnement

Zone de Protection Spéciale de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray- Lezay

Comité de Pilotage du 19 avril 2024.



PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

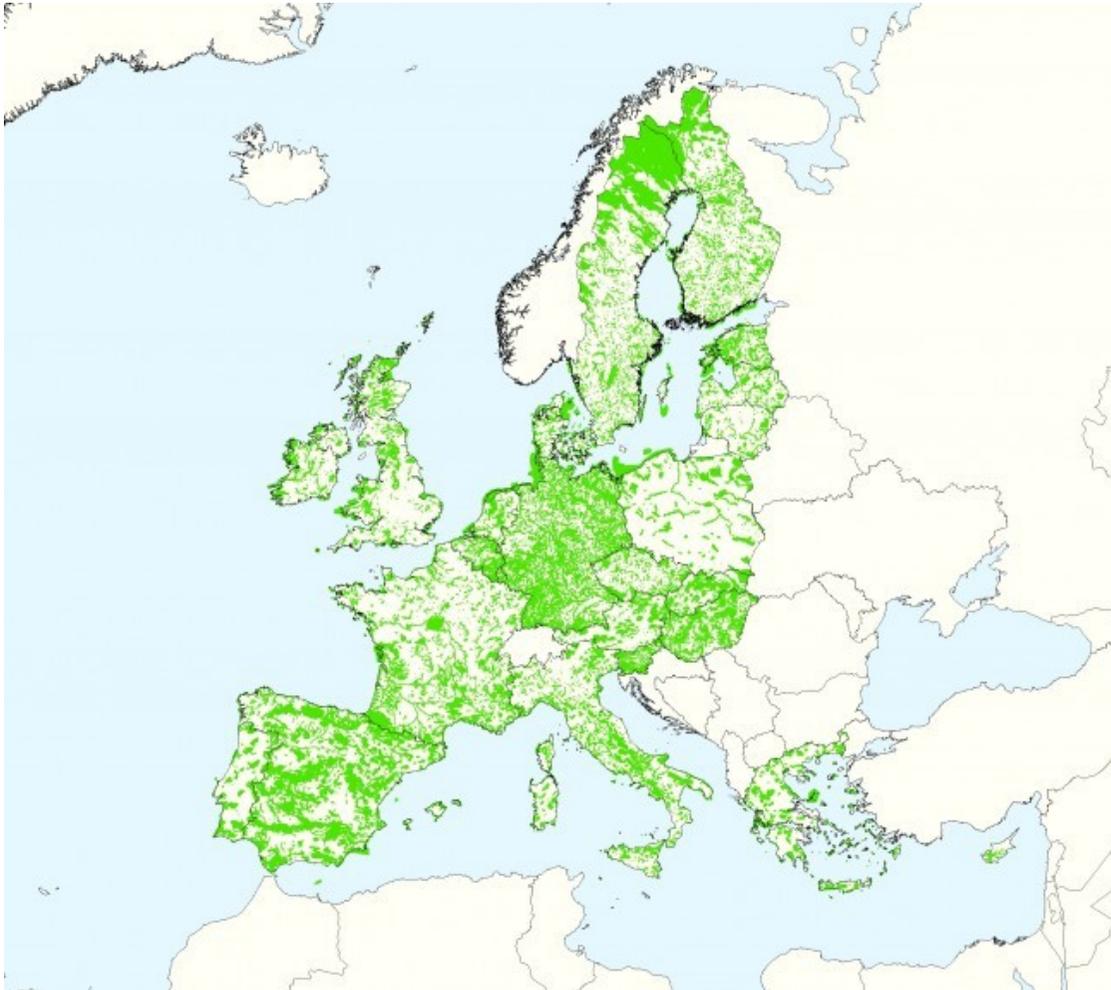




Ordre du jour

- Présentation de Natura 2000
- Présentation de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay et des objectifs du DocOb
- Bilan des actions mai 2021/ Avril 2024
 - Suivi des espèces d'intérêt communautaire,
 - Contractualisation MAEC,
 - Protection des nichées,
 - Actions de communication,
 - Chartes NATURA2000,
 - Actions d'assistance technique de l'animatrice (régime d'évaluation des incidences, soutien à l'articulation des politiques publiques),
 - Bilan financier et humain de la mission d'animation du Département et suite...
- Questions diverses

Natura 2000 :



Natura2000 à travers l'Europe (source : site internet Natura2000)

Le plus grand réseau mondial de sites de conservation

2 types de sites :

- Zone de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de :
Directive « Oiseaux »
- Zone Spéciale de Conservation (ZSC) désignées au titre de :
Directive « Habitats-Faune-Flore »

Quelques chiffres :

- En Europe : 27,4 % de la surface terrestre et marine
- En France métropolitaine: 46,9% de la surface terrestre (12,9%) et marine (34%)



Natura 2000

Et en Deux-Sèvres ?

18% du territoire

1/2 de la population

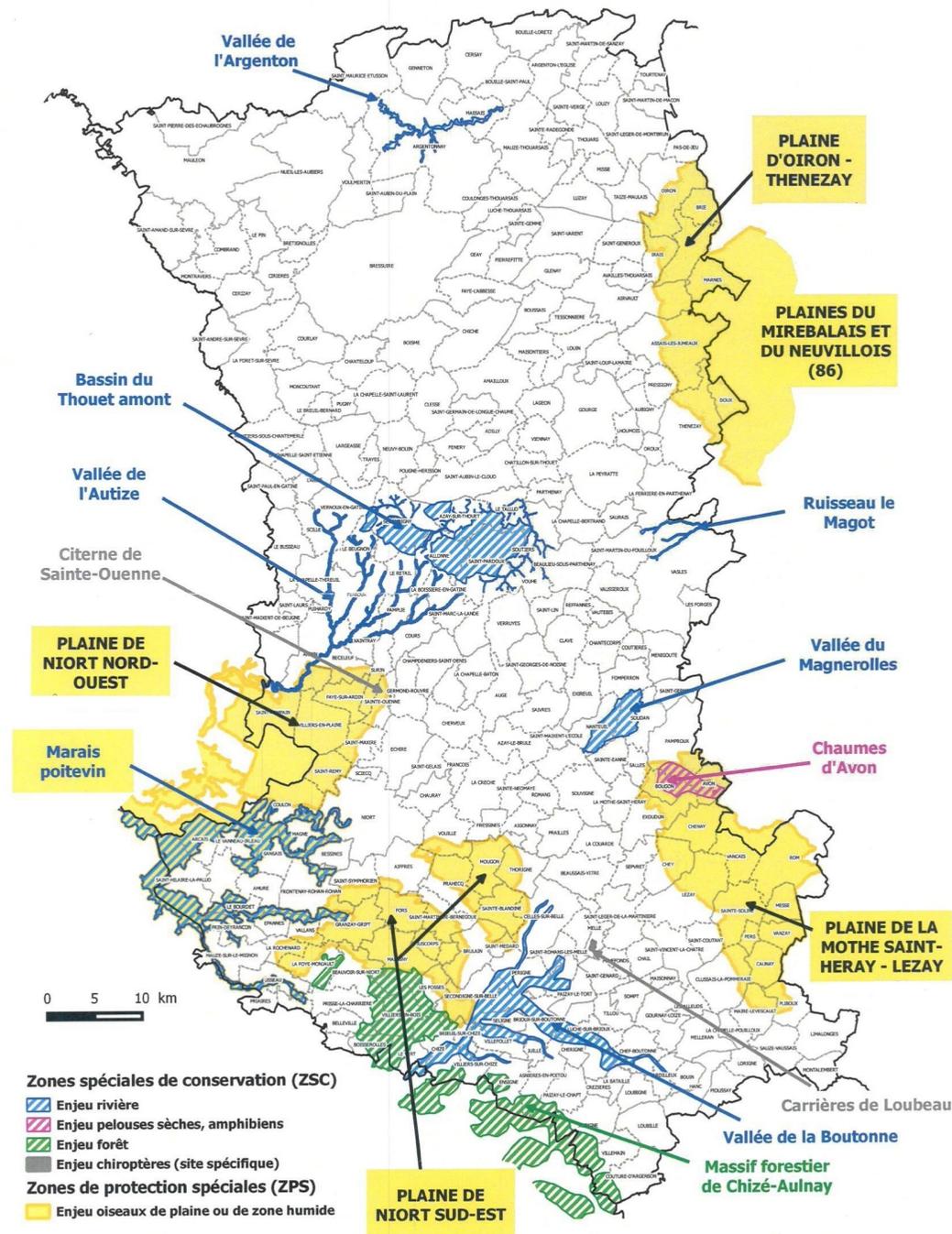
15 sites :

10 ZSC

5 ZPS



NATURA 2000 en Deux-Sèvres



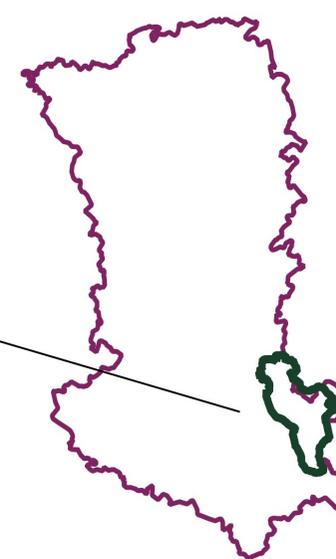
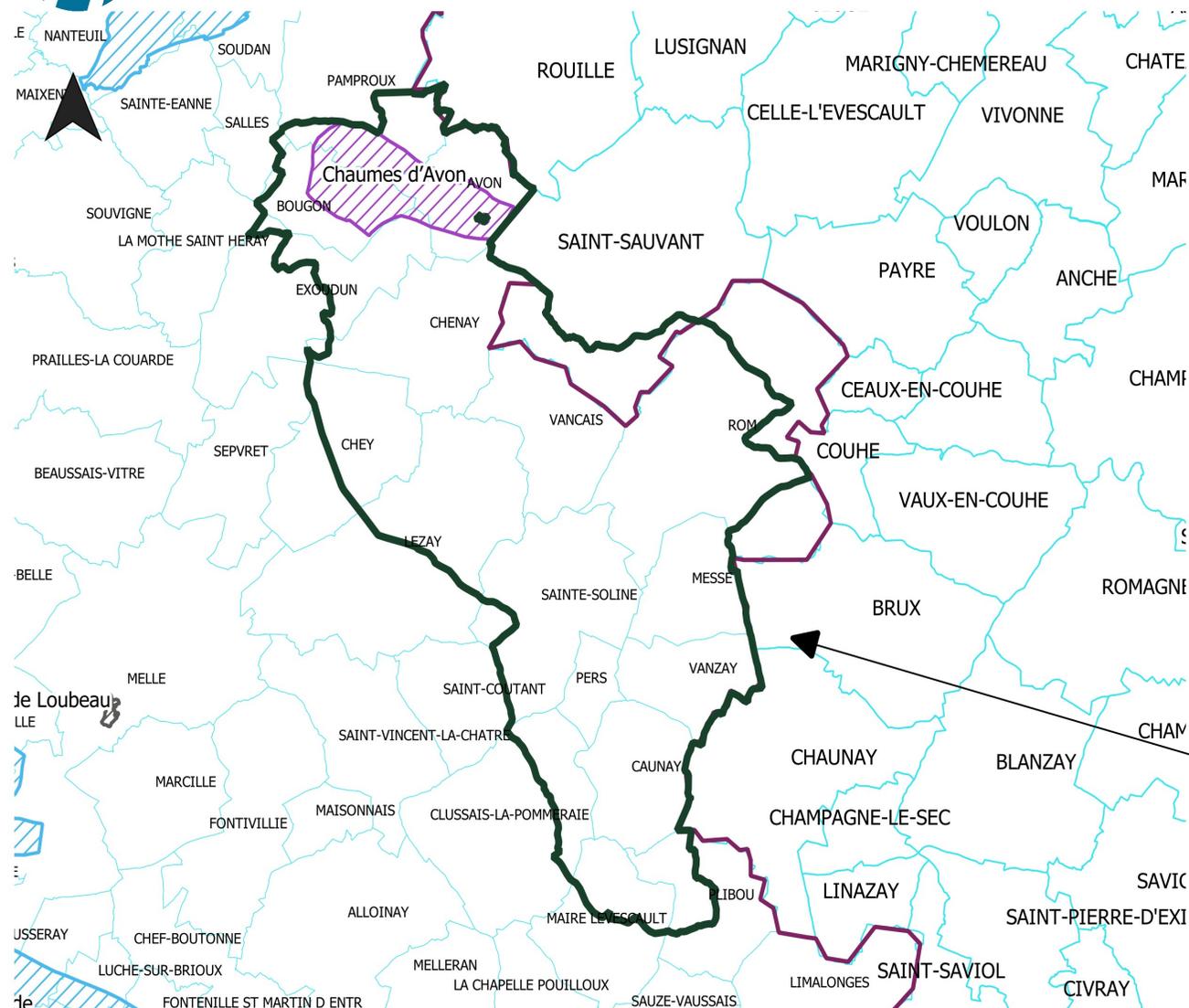
La Zone de Protection Spéciale de la Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay



Localisation de la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Herav Lezay

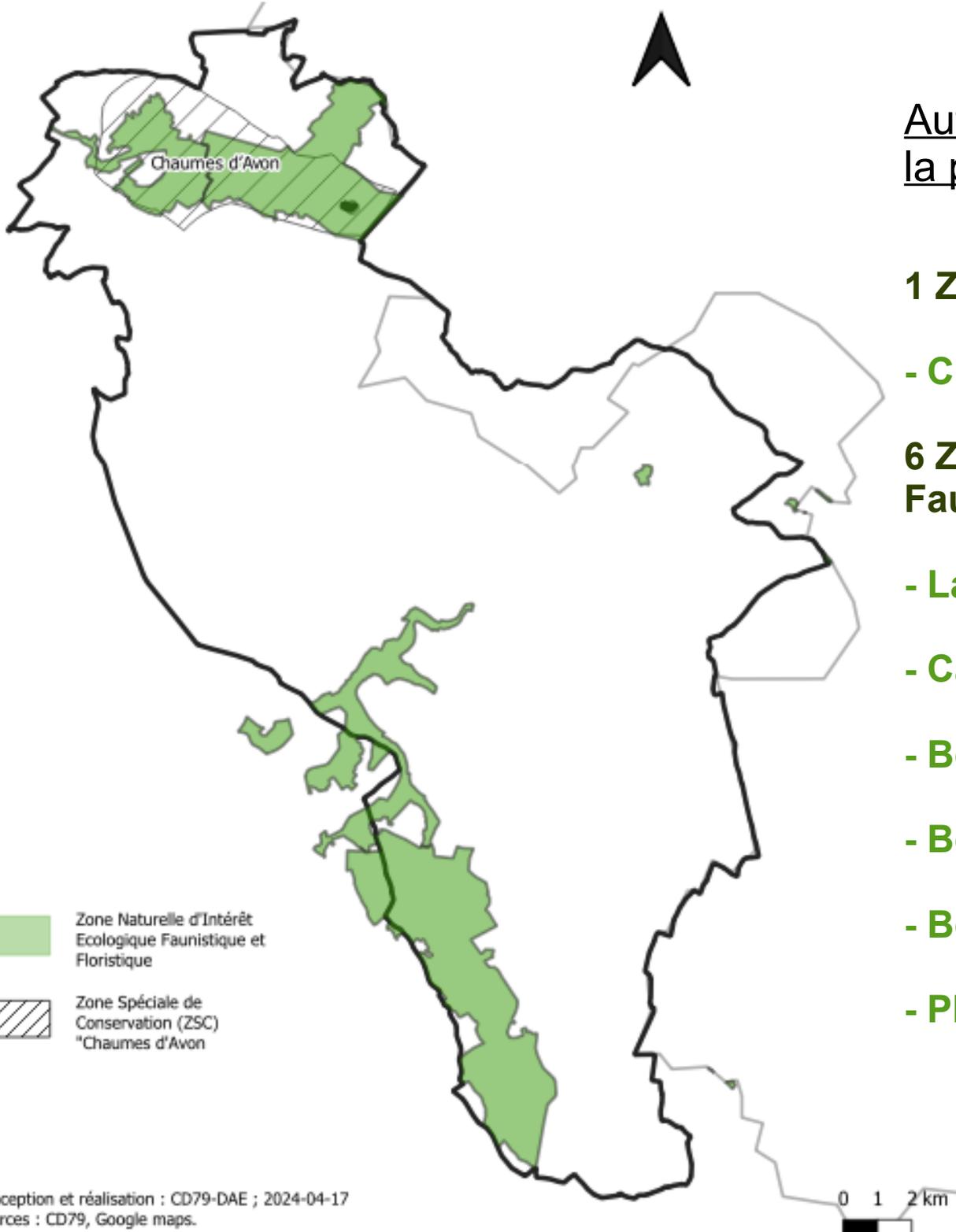


24 451 hectares
19 communes
répartie entre les Deux-Sèvres (95%) et la Vienne (5%)



0 2.5 5 7.5 10 km

Conception et réalisation : CD79-DAE ; 2023-03-10
Sources : CD79, Google maps.



Autres zonages environnementaux de la plaine :

1 Zone Spéciale de Conservation

- Chaumes d'Avon

6 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

- La Côte Belet et Chaumes de Gandome

- Camp militaire d'Avon

- Bois de la Caillette

- Boucle de la Dive du Sud

- Bocage Humide de Clussais-la-Pommeraiie

- Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
"Chaumes d'Avon"

La Zone de Protection Spéciale de la Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay

- 15 espèces d'intérêt communautaire



Busard cendré – F.Cahez



Courlis cendré – F.Cahez



Outarde canepetière – F.Latraube



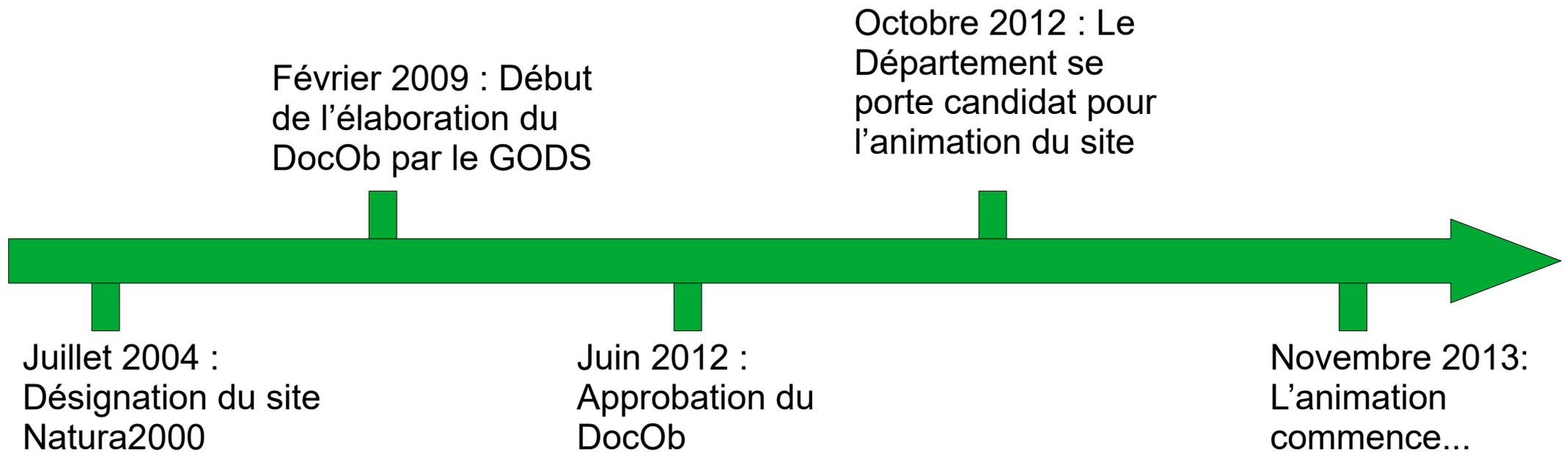
Oedicnème criard – F.Cahez



Pie-Grièche écorcheur – F.Cahez

La Zone de Protection Spéciale de la Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay

- Pourquoi ? Dans les années 90 : ↓ populations d'Outardes canepetières et de Busards cendrés
- Chronologie





Les principaux objectifs du DocOb

Assurer la pérennité des habitats favorables aux oiseaux patrimoniaux du site :

- Maintenir et reconquérir des habitats favorables pour les espèces d'intérêt communautaires,
- Maintenir et améliorer le réseau de corridors biologiques,
- Minimiser les impacts des équipements et des projets structurants,
- Soutenir, appuyer, valoriser les activités de polyculture – élevage.

Garantir la protection et la tranquillité des oiseaux patrimoniaux du site :

- Protéger et favoriser la nidification,
- Assurer la pérennité des rassemblements postnuptiaux,
- Réduire le dérangement.



Les principaux objectifs du DocOb

Assurer une appropriation de la démarche et des enjeux par les acteurs du site :

- Sensibiliser l'ensemble de la population.

Organiser le suivi de la mise en œuvre des actions du DOCOB :

- Faire vivre le site,
- Évaluer les actions du DOCOB.

Outils principaux pour répondre à ces objectifs :

- Rencontres / Animations
- Chartes Natura 2000
- Régime d'évaluation des incidences
- Participation à l'élaboration de documents d'aménagement du territoire
- **Contractualisation MAE réalisée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)**
- **Campagne annuelle de suivi et de protection des nichées réalisée par le GODS**

Comité de pilotage DOCOB ZPS « Plaine de la Mothe-St-Héray Lezay »

Année 2023



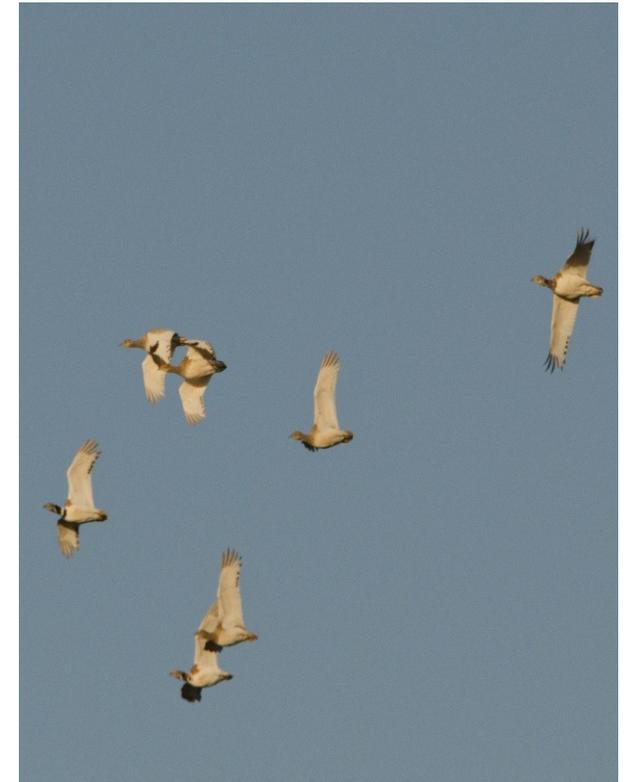
Ouarde canepetière

Suivi espèces

Outarde canepetière

Méthode de recensement

- **Suivi des mâles chanteurs (avril, mai, juin)**
- **Suivi des fauches (juin, juillet)**
- **Suivi des rassemblements postnuptiaux (septembre, octobre)**

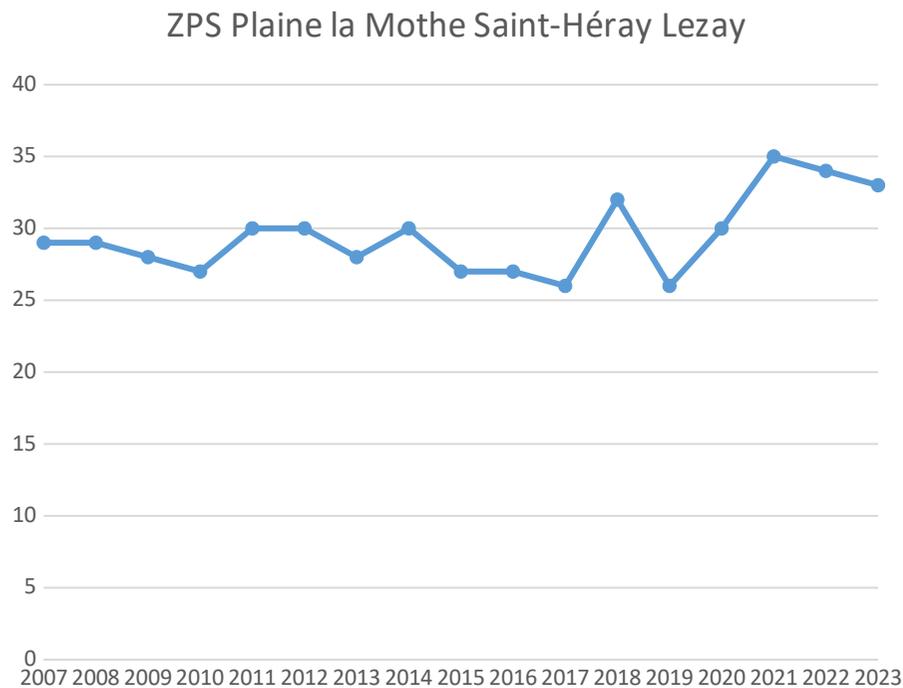


Outarde canepetière

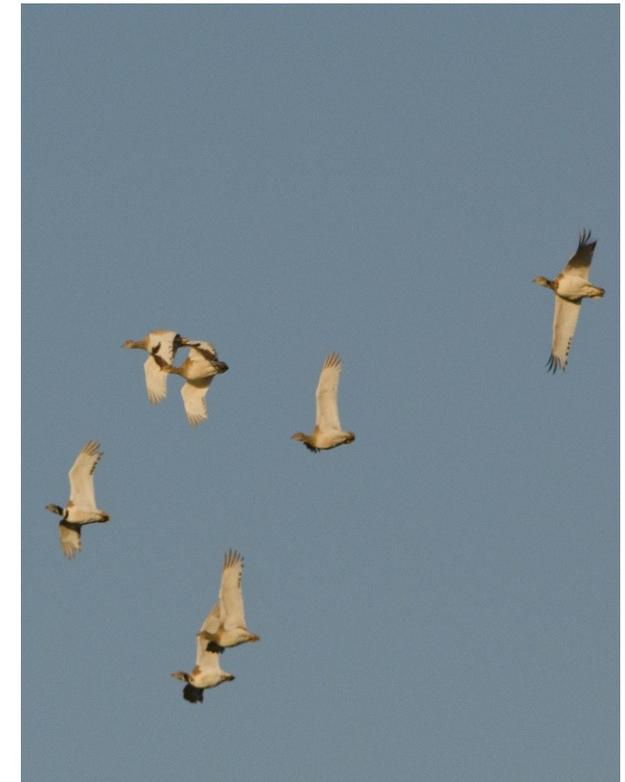
Outarde canepetière

Résultats

- **Suivi des mâles chanteurs (avril, mai, juin)**



- Légère diminution
- Sud de la ZPS en diminution

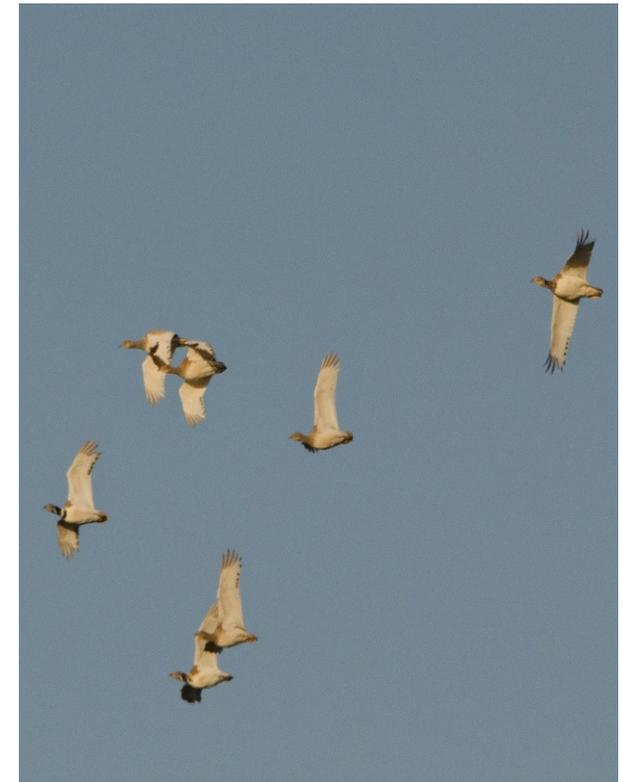
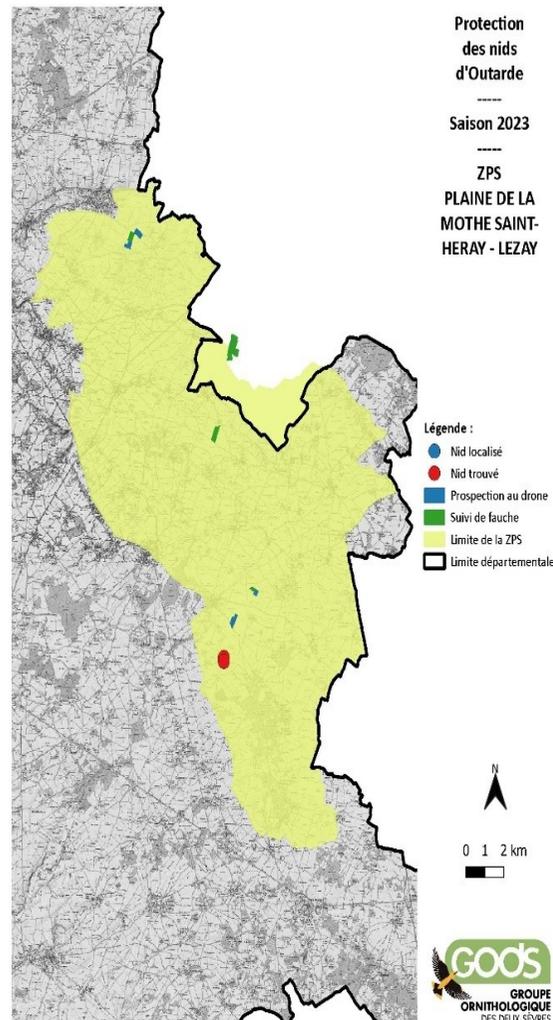


Outarde canepetière

Outarde canepetière

Résultats

- **Suivi des fauches (juin, juill**
 - 181 ha suivi en 2021
 - 2 nichées trouvées
 - 167 ha suivi en 2022
 - 1 nichée trouvée
 - 90,5 ha suivi en 2023

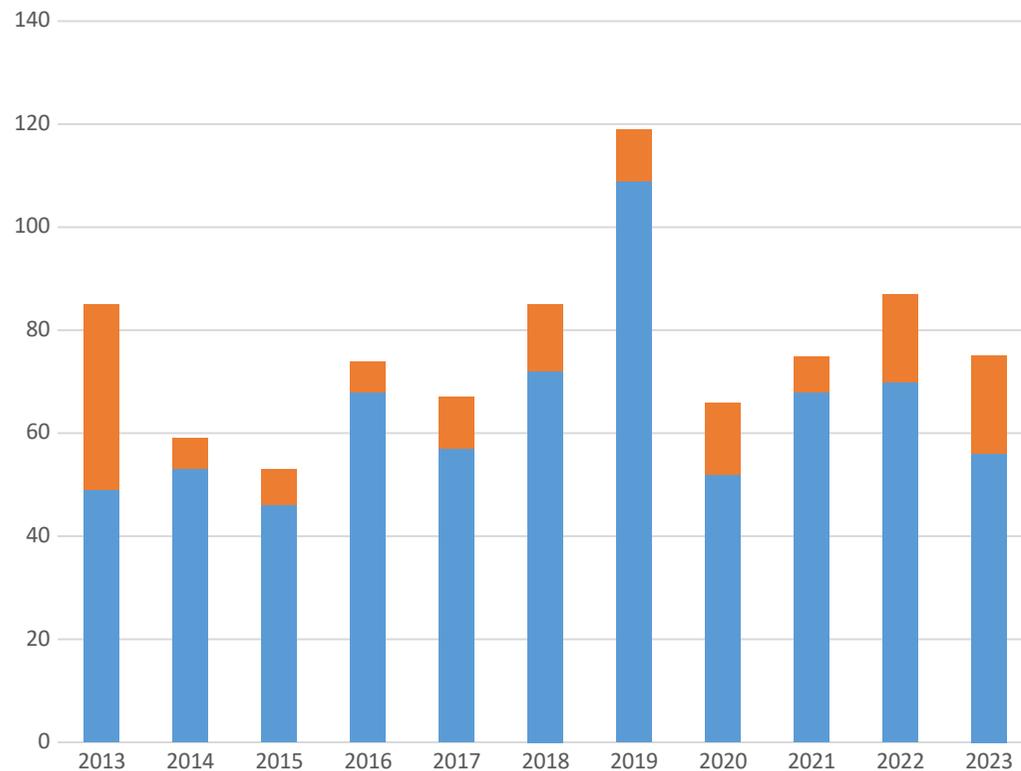


Outarde canepetière

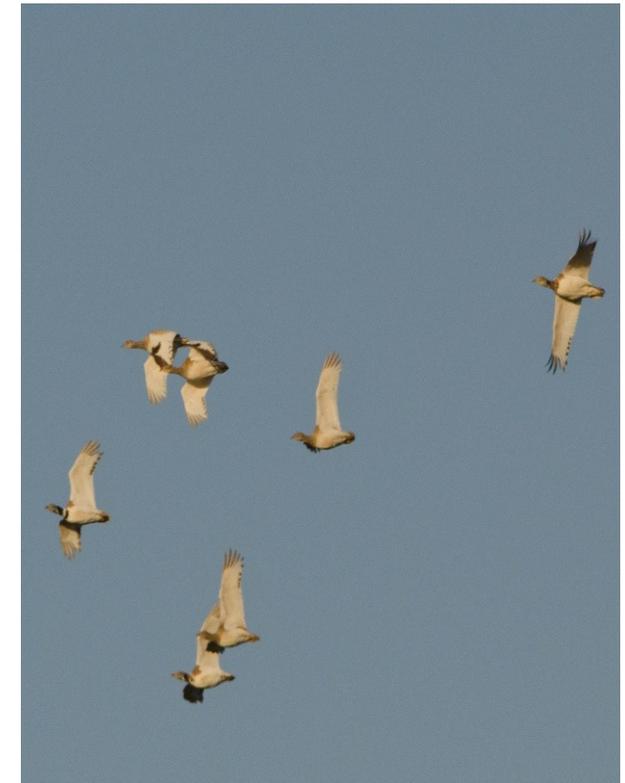
Outarde canepetière

Résultats

- **Suivi des rassemblements postnuptiaux (septembre, octobre)**



- En diminution
- Peut être également lié à la difficulté de comptage à l'automne dans le Mellois



Outarde canepetière

Œdicnème criard

Méthode de recensement

- **Prospection des milieux favorables (tous les 5 ans)**
- **Comptages des rassemblements postnuptiaux (tous les ans)**



Œdicnème criard

Œdicnème criard

Méthode de recensement

- **Prospection des milieux favorables (tous les 5 ans)**

	Nombre de couples nicheurs	Densité estimée sur la ZPS PLMSHL (couples/km ²)
2009	32	0,19
2015	48	0,28
2019	116	0,58
2024	Prochain comptage	

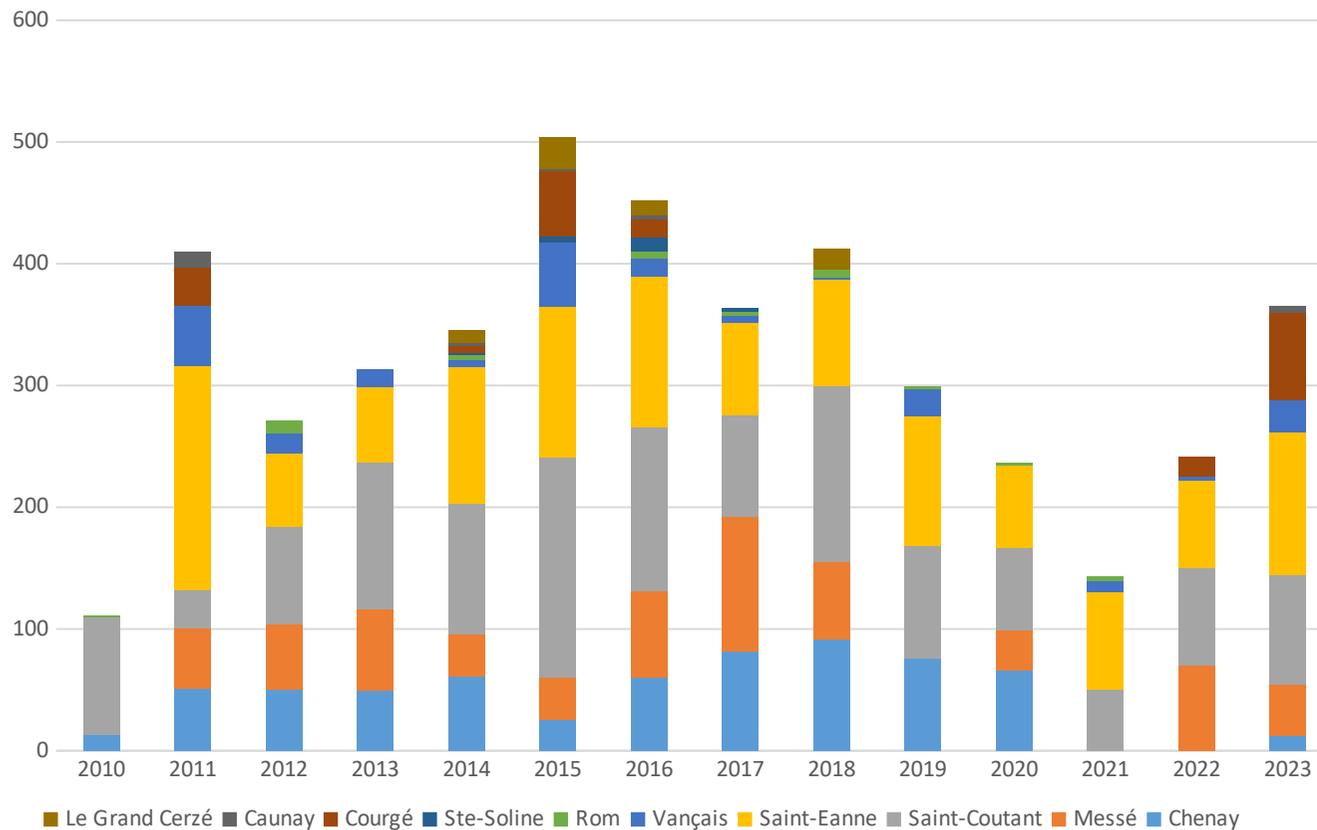


Œdicnème criard

Œdicnème criard

Méthode de recensement

- **Comptages des rassemblements postnuptiaux (tous les ans)**

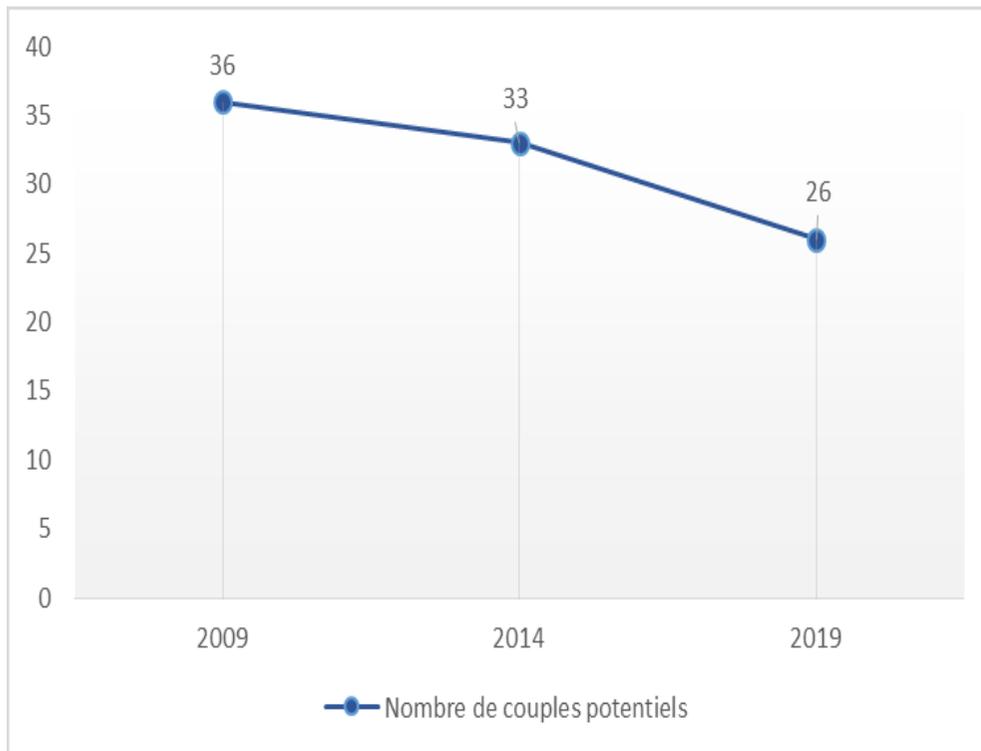


Œdicnème criard

Pie-grièche écorcheur

Méthode de recensement

- **Parcours de comptage**



- En diminution
- Prochain en 2024



Pie-grièche écorcheur



Dispositif MAE

Contractualisation MAE

Contexte

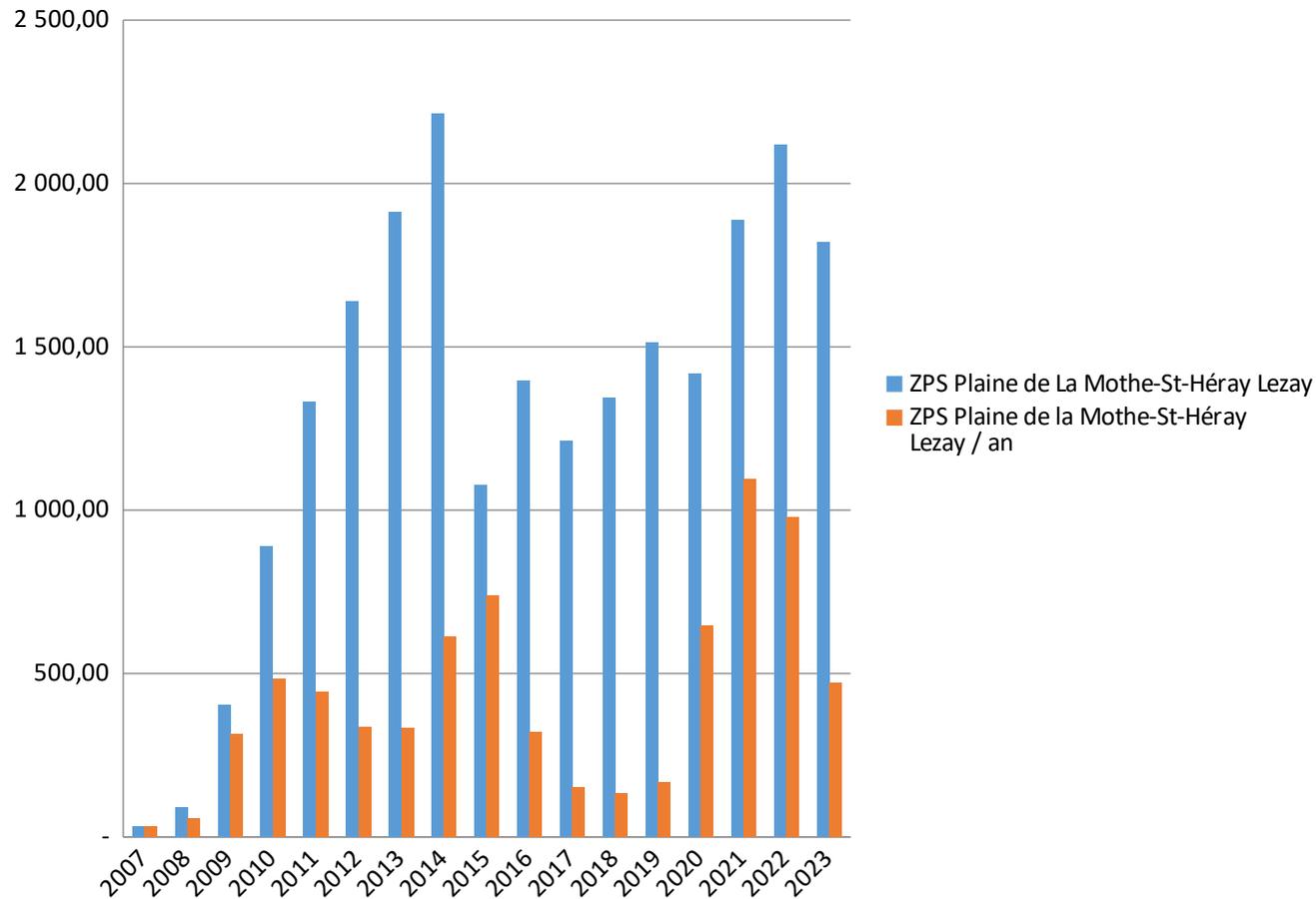
- **Démarrage en Février**
- **Période 2021, 2022, transition entre les deux PAC** : de nombreux contrats sur prairie prolongé d'un an.
- 2021 et 2022 très forte demande de contractualisation bien au dessus de ce qui a été prévu et tous les contrats ont été acceptés
- **2023** : beaucoup de renouvellements et de nouvelles demandes de contractualisation mais un budget bien en dessous des besoins
 - **Priorisation dans les secteurs à fort enjeux**
 - **Certains contrats n'ont pas été acceptés**



Contractualisation MAE

Résultats

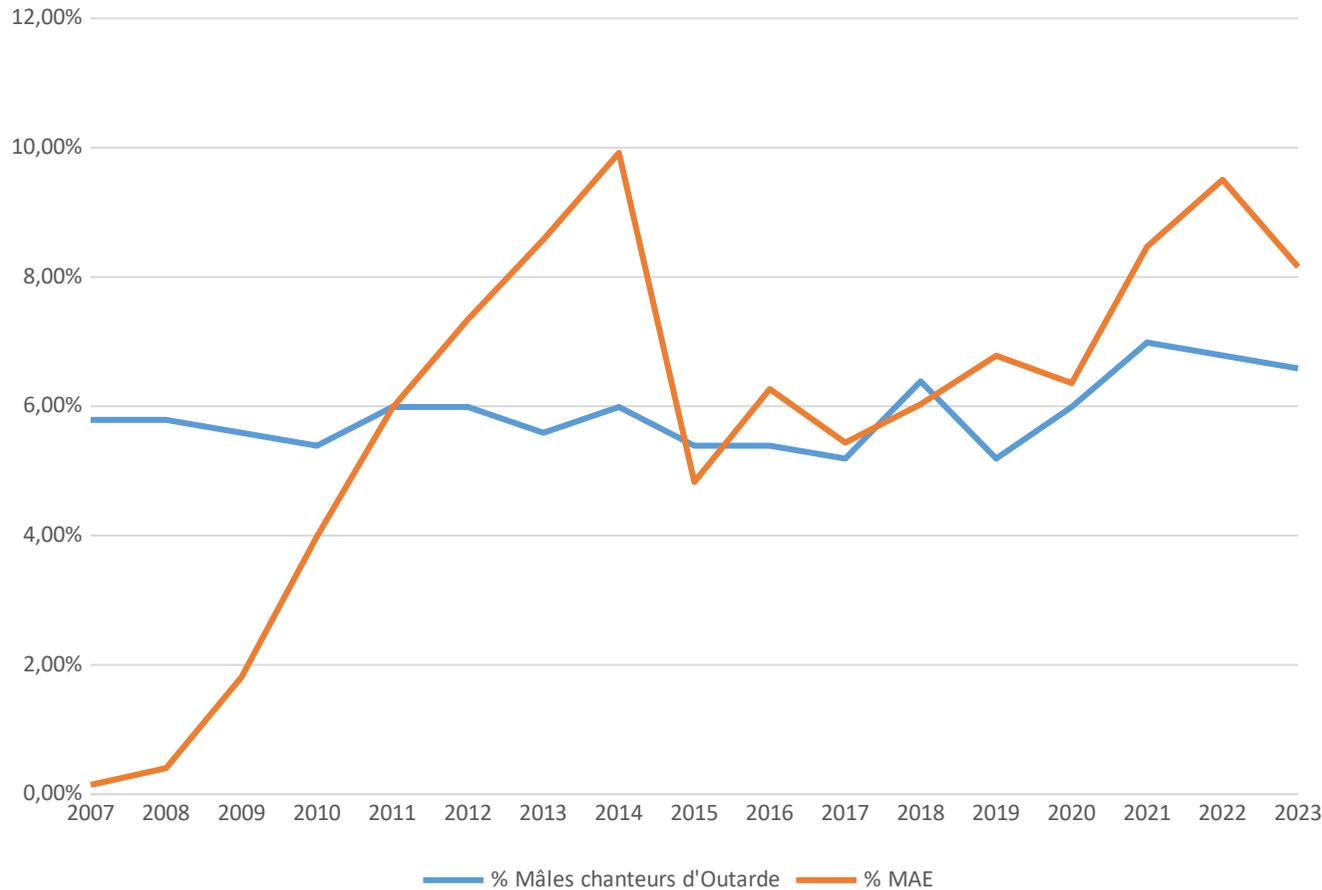
ZPS Plaine de la Mothe-St-Héray Lezay



Contractualisation MAE

Résultats

ZPS Plaine de La Mothe St-Héray Lezay



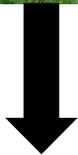
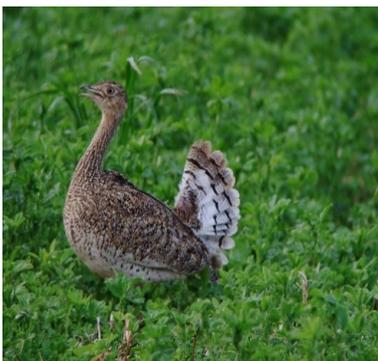


Protection de nichée de Busard

Protection des nichées

Protection des nichées

Outarde canepetière



Prairies:

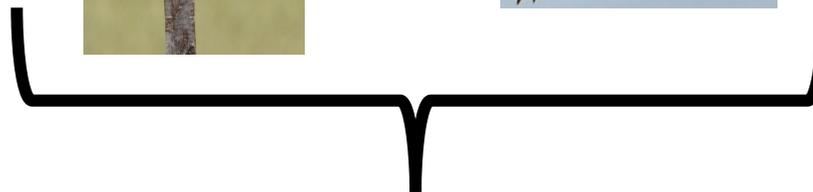
- Jachères
- Prairies de fauches



Busard cendré



Busard Saint-Martin



- Céréales à paille
- Prairies de fauches



Protection des nichées

Calendrier

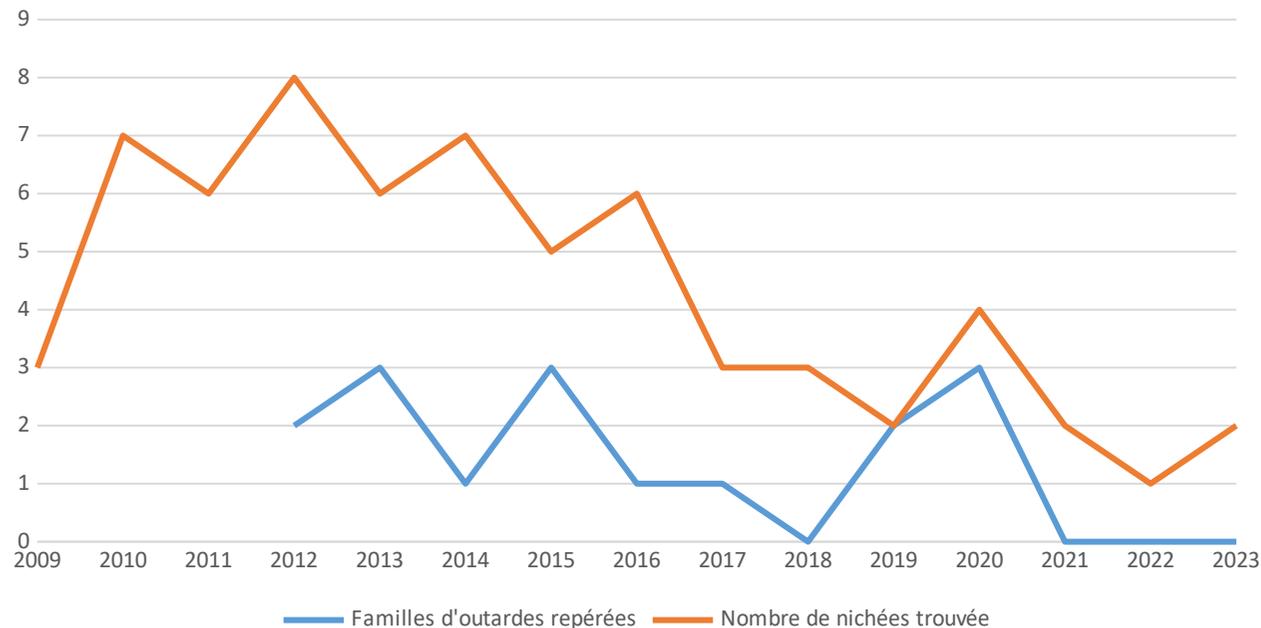
MOIS	3	4	5	6	7	8	9
ACTIONS							
Outarde canepetière							
Recherche des indices de nidification							
Suivi des fauches							
Recherche des familles							
Protection des nichées							
Contact et sensibilisation avec des exploitants							
Busard cendré, Busard Saint-Martin							
Repérage des cantonnements							
Localisation des nids							
Visite des nids							
Protection des nichées							
Contact et sensibilisation avec des exploitants							



Protection des nichées

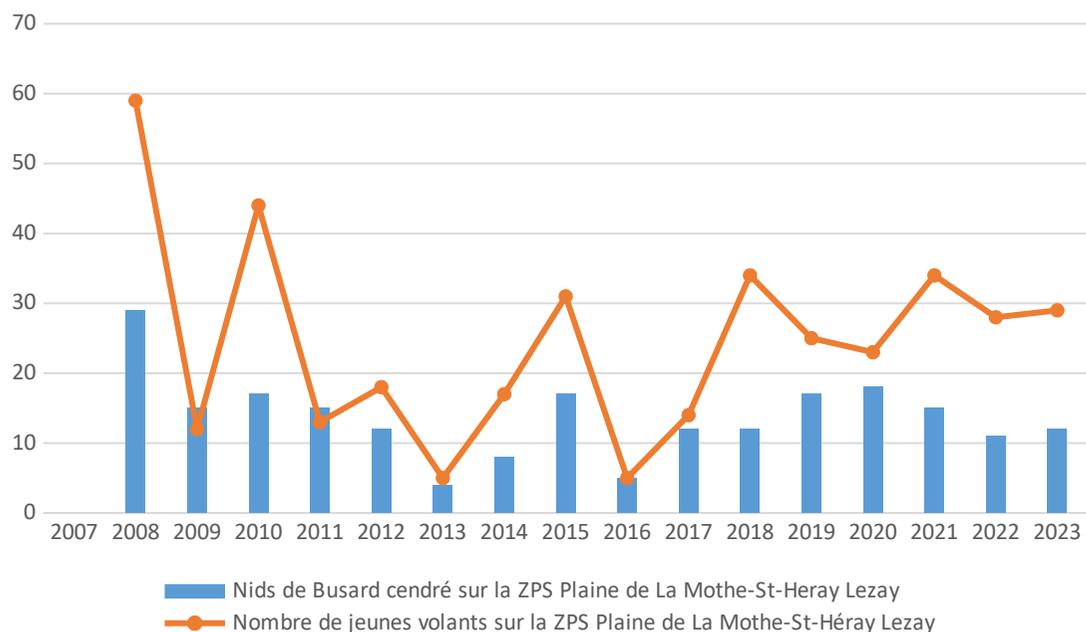
Résultats

- Suivi des fauches dans les périodes à risque
- Depuis 2020, recherche des nichées au drone à caméra thermique et par les femelles équipées de GPS.
- 2023 : 2 nichées trouvées / 6 jeunes (4 relâchés)



Protection des nichées

Résultats



Implication des agriculteurs : **Forte**

Aucune réticence en ZPS



Busard cendré	2021	2022	2023
Nombre de nids découverts en ZPS	15	11	12
Nombre total de jeunes volants observés	31	28	29
Nombre de jeunes volants grâce à protection	21	28	29

Bilan de l'état des populations d'oiseaux de plaine

Outarde canepetière

- Population stable mais fragile, stabilisée grâce aux MAE.
- Forte implication des agriculteurs sur le dispositif MAEC mais manque de moyen financier.
- Piste de réflexion : améliorer la qualité des couverts pour la ressource en orthoptères.
- Population très dépendante du nombre d'hectares gérés favorablement.

Œdicnème criard

- Répartition sur l'ensemble de la ZPS assez homogène.
- Augmentation du nombre de couple (à voir en 2024).
- Rassemblements en augmentation.

Pie-grièche écorcheur

- Diminution du nombre de couples (à voir en 2024).

Busards

- Maintien des populations mais toujours très fragile en ZPS, beaucoup de couples sont sur le pourtour de la ZPS.
- Poursuivre la protection des nichées, les Busards devenant très dépendants de ces protections.

Courlis cendré

- Espèce sensible, population importante sur le Mellois.
- 16 couples en 2021, 2022 et 2023.
- Aucun jeune volant en 2021 et 2022 / 1 jeune en 2023.



Merci de votre attention

**Suivez nos actualités en
direct**



Chartes NATURA2000

6 Chartes : 4 nouvelles depuis 2021 sur 365 ha 37

- Engagement de 3 exploitants agricoles
- Surface totale engagée : 412 ha 02

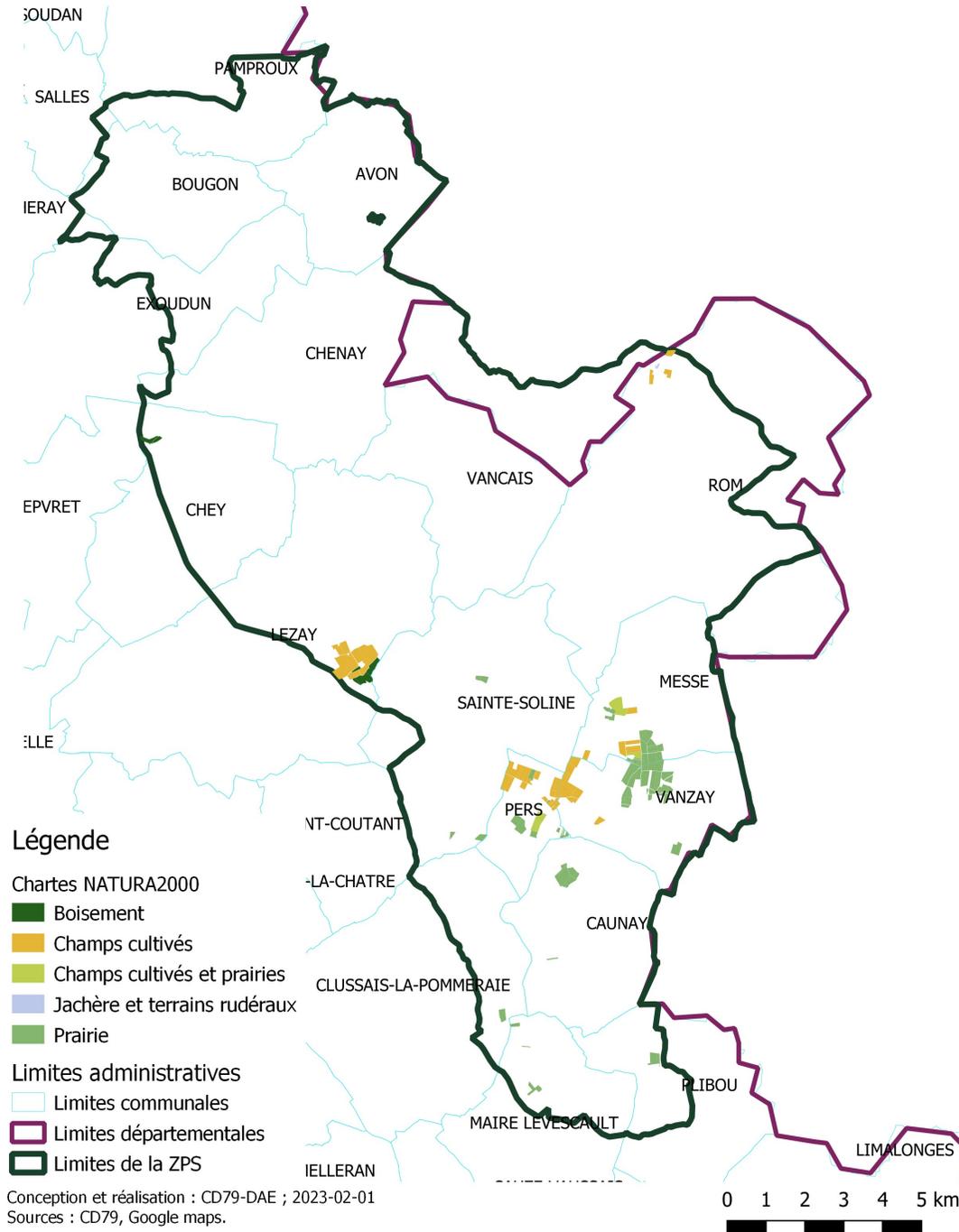
Protection des espèces d'intérêt communautaires :

- Conservation de prairie (189 ha 55)
- Maintien des repousses spontanées après récolte sur les champs cultivés (193 ha 44)
- Parcelles en partie sur un engagement de la conservation de prairie et de champs cultivés (28 ha 27)
- Jachère et terrains rudéraux (0 ha 76)



Charte Natura 2000

ZPS Plaine de La Mothe - Saint-Heray - Lezay



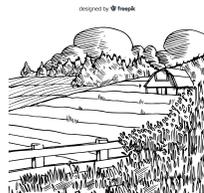
Actions d'assistance technique de l'animatrice

Régime d'évaluation des incidences

Accompagnement de l'animateur sur 69 projets sur l'année 2021-2024 (dont 27 entre 2023-2024) :



19 projets divers
(maisons d'habitation,
plantation de haies,
boisement...)



33 projets agricoles
(bâtiments, plan d'épandage,
retournement de prairies)



5 projets ENR
(éolien, méthanisation,
PVsol)



**4 travaux sur réseau
électrique ou
télécommunication**



**5 manifestations
sportives**



Actions d'assistance technique de l'animatrice

Régime d'évaluation des incidences

Les mesures d'évitements / réductions des incidences

Préconisations

42 % des projets

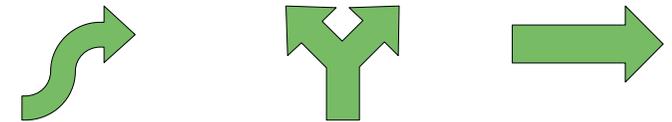
Janvier	Février	Mars
Avril	Mai	Juin
Juillet	Août	Septembre
Octobre	Novembre	Décembre

Dates de réalisation des travaux :

Hors périodes sensibles pour l'avifaune

- Reproduction
- Rassemblement

5 % des projets



Modifications de tracé

23 % des projets



Conservation et/ou implantation de haies

Actions d'assistance technique de l'animatrice

Suivi des activités agricoles et économiques du territoire

Commission Départementale de
Préservation des Espaces
Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPNAF)

16 commissions entre 2023 – 2024

236 dossiers

Conseil Départemental de
l'Environnement, des Risques Sanitaires
et Technologiques (CODERST)



Porter à connaissance

78 projets entre 2021 - 2023

8 sur le site Natura2000

Commission Départementale
Nature Paysage Sites (CDNPS)

Soutien à l'articulation des politiques publiques

Suivi de l'élaboration d'un document d'aménagement du territoire : PLUi du Mellois en Poitou

Rencontres/échanges avec des Communautés de communes (Haut Val de Sèvre,...)

Bilan des actions mai 2021 / avril 2024

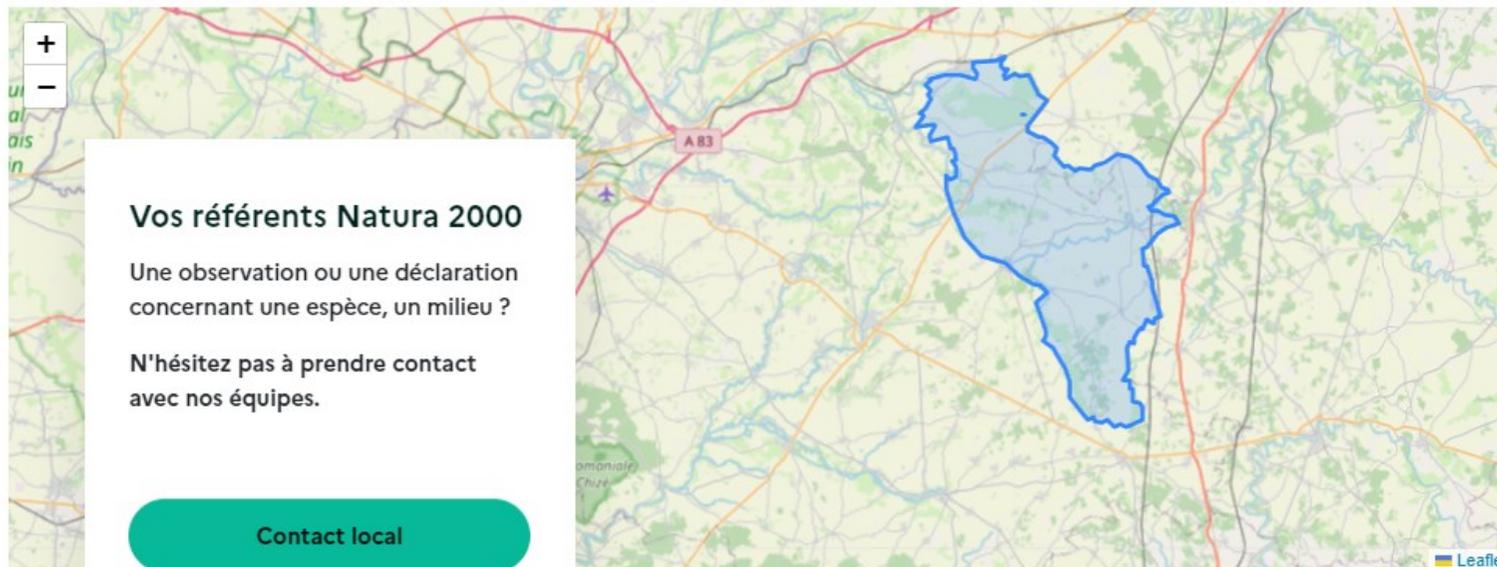
Action de communication

<https://plaine-lamothe-lezay.n2000.fr/>

Mise en ligne des sites internet Natura2000 nouvelle version !

Partez à la découverte des trésors du site
de la **Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay**

Bienvenue sur le site Natura 2000 de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay



Vos référents Natura 2000

Une observation ou une déclaration concernant une espèce, un milieu ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes.

[Contact local](#)



Bilan de l'animation 2021/2024

- Année 2021-2022
 - 45,5 jours d'animations,
 - 12 383 € de prestations (protection des nichées, suivi de populations, animations...),
 - 19 170 € de dépenses (prestations et salaires des agents).
- Année 2022-2023
 - 52 jours d'animations,
 - 13 698 € de prestations (protection des nichées, suivi de populations, animations...),
 - 21 781 € de dépenses (prestations et salaires des agents).
- Année 2023-2024
 - 52 jours d'animations,
 - 12 228 € de prestations (protection des nichées, suivi de populations, animations...),
 - 20 740 € de dépenses (prestations et salaires des agents).

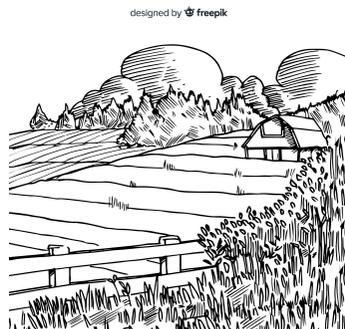
La Plaine de la Mothe Saint-Héray-Lezay entre 2021 et 2024 c'est...



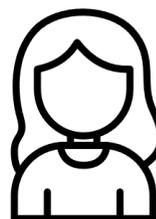
34 nids de busards protégés
83,7 % des nids trouvés



79 jeunes volant grâce à la protection
83,5% des jeunes observés



471,77 ha de parcelles agricoles avec des **pratiques favorables pour la biodiversité (MAE)** en 2024



Plus de **350 interventions** de la structure animatrice afin d'intégrer les enjeux des espèces protégées dans les projets



438,5 ha suivi pour la protection de l'Outarde canepetière



Une **15 aine d'exploitants** concernés



Un réseau d'acteurs multiples : Services de l'État, Associations de protection de la Nature, Agriculteurs, Collectivités, Particuliers,...

NOUVEAUTÉS



Accompagnement du **réseau des élus** et contribution aux politiques publiques



Accompagnement et appui technique du **réseau des acteurs**
<https://www.natura2000.fr/>




Mémo Qui fait quoi Janvier 2023

“Maintenir et valoriser la Biodiversité, tout en tenant compte de l’activité humaine, dans une logique de développement durable”

 Financement FEADER	 Financement des mesures d’accompagnement : DOCOB, Animation, Contrats	 Financement des MAEC surfaciques (DRAAF)
Financement propre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-financement du FEADER avec fonds Région ▪ Appel à projet « suivi scientifique » des sites terrestres 	Appel à projet « suivi scientifique » des sites marins et mixtes (DREAL)
Gestion de sites	<div style="display: flex; align-items: center;">  terrestres </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des animateurs dans la gestion des sites ▪ Création des CoPil et participation ▪ Approbation des DOCOB ▪ Présidence des Copils et gestion de l’animation (via marchés publics) pour les sites sans collectivité locale porteuse 	<div style="display: flex; align-items: center;">  marins et mixtes (DDTM) </div>
Administration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance aux porteurs de projet pour les évaluations des incidences ▪ Avis sur les modif. de périmètres des sites ▪ Centralisation et suivi des informations en vue du rapportage à la Commission Européenne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instruction des évaluations des incidences (DDT) ▪ Désignation de sites et modification de périmètres (DREAL) ▪ Rapportage à la commission Européenne (Ministère)



Suite de l'animation...



Questions diverses

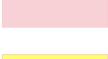


Merci de votre attention



Annexes

Légende

- ☆  Plaine d'Oiron Thénezay
- ☆  Plaine de Niort Nord-Ouest
- ☆  Plaine de la Mothe-Saint Héray Lezay
- ☆  Plaine de Niort Sud-Est
-  Plaine de Néré à Bresdon
-  Plaine de Barbezières à Gourville
-  Plaine de Villefagnan
-  Plaine de Mirabalais et du Neuvilleois
-  Plateau de Bellefonds
-  Champagne de Méron
-  Marais Poitevin

Réseau des ZPS « Oiseaux de plaine »



Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine